



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

« Reprise de l'exploitation du Camp des Kaoris situé au sein du Parc Provincial de la Rivière Bleue »

1. CONTEXTE

Lieu touristique prisé et site récréatif pour les néo-calédoniens, le Parc Provincial de la Rivière Bleue (PPRB) est le résultat d'un important travail d'aménagement et de gestion de la part de la province Sud, dans le cadre de sa politique de protection du patrimoine naturel et de développement d'un tourisme vert tourné vers des activités physiques de pleine nature. Les objectifs de gestion poursuivis au sein du parc sont de maintenir les processus écologiques, préserver la biodiversité et encadrer les activités qui y sont menées pour répondre aux deux objectifs précédemment cités. Le PPRB assure également une mission d'éducation et sensibilisation du grand public à la nature calédonienne. L'entrée dans le parc est payante et l'accueil est géré par une équipe d'agents provinciaux en charge de la gestion du parc. Une maison de la nature, jouxte le site du Camp des Kaoris et accueille les visiteurs en proposant une exposition permanente sur la biodiversité présente dans le parc.

La province Sud souhaite un développement touristique authentique, faisant preuve d'exemplarité écologique et favorisant les retombées économiques sur le territoire. En marge des grandes structures hôtelières établies en Nouvelle-Calédonie ces dernières années, le développement de structures touristiques durables sur son territoire et écotouristiques au sein de ses parcs est un objectif inscrit dans sa stratégie.

Le Camp des Kaoris, installé depuis plus de 10 ans à l'entrée du parc, est une structure d'hébergement qui répond au enjeux du tourisme durable. Site de « glamping », proposant un hébergement en cabadiennes, le Camp des Kaoris exploité par la société Loisir Concept, a été pensé de manière à diminuer l'impact environnemental de son activité en s'intégrant parfaitement dans la forêt de kaoris. Il propose un hébergement insolite aux touristes locaux et internationaux mais aussi aux centres aérés et écoles du territoire voulant séjourner dans le parc.

2. OBJECTIF DE L'AMI

Le présent AMI vise à sélectionner un porteur de projet par la province Sud, pour l'exploitation d'une activité touristique d'hébergement et de loisirs sur le site du Camp des Kaoris.

La démarche d'acquisition des installations et équipements de la société Loisir Concept (voir détail des aménagements), est à engager directement avec ladite société, en concertation avec la province Sud.

Le porteur de projet devra s'engager à ce que son activité au sein du PPRB tende vers un développement touristique durable dans le respect de la vocation environnementale du parc en tant qu'aire protégée et également en tenant compte des autres opérateurs touristiques œuvrant déjà dans le parc. Les activités d'hébergement et de loisirs proposées doivent répondre à minima aux critères suivants :

- utiliser des matériaux naturels et recyclables ;
- initier les usagers à des pratiques durables et au respect de la biodiversité du PPRB et plus largement de son environnement ;
- limiter la consommation d'énergies fossiles et privilégier les énergies renouvelables et les mobilités douces ;
- trier et recycler les déchets autant que faire se peut ;
- proposer des activités pédagogiques à but environnemental et valorisant la biodiversité du parc ;
- s'associer à des partenaires associatifs, publics ou privés qui proposent ce genre d'activité
- respecter la quiétude des lieux et de ses occupants
- respecter le règlement intérieur du parc

3. CONDITIONS D'EXPLOITATION ET DETAIL DES AMENAGEMENTS

Les conditions d'exploitation de ce site provincial et la redevance domaniale annuelle seront fixées par une convention d'accès et d'occupation temporaire pour l'exploitation d'activités touristiques dans le périmètre du parc de la Rivière Bleue, rédigée par la Province Sud.

L'opérateur bénéficiera d'un usage exclusif des aménagements provinciaux suivants :

- un bloc sanitaire d'une surface d'environ 20 m² ;
- une cuisine d'une surface d'environ 21 m² ;
- 4 farés ouverts d'une surface totale d'environ 95 m² ;
- un faré mixte (évier et stockage) d'une surface d'environ 12 m² ;
- un guichet d'accueil des clients d'une surface d'environ 12 m² ;
- 2 abris fermés d'une surface d'environ 12 m² ;
- 4 abris sèche-linge d'environ 29 m² ;

Soit une surface totale de 201 m².

Les aménagements et équipements listés ci-après ont été installés par la société Loisir Concept :

- 19 cabadiennes ;
- 1 cabane dortoir 10 places ;
- 1 cabane familiale 5 places ;
- 1 roulotte 4 places ;
- 1 faré mobile ;
- 3 tentes suspendues ;
- 8 tables et bancs ;
- 1 groupe électrogène ;
- 1 installation solaire ;
- 5 abris poubelles ;
- 1 aire de jeux ;
- 1 barbecue.

Le plan d'état des lieux figurant en annexe en dernière page de cet AMI, définit l'emplacement des installations provinciales et de la société Loisir Concept.

4. CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Cet AMI s'adresse à toute personne porteuse d'un projet touristique durable.

5. MODALITES DE CANDIDATURE

Le dépôt de candidature se fait en complétant le formulaire en ligne sur le site internet de la province Sud.

Le formulaire est également téléchargeable et peut être envoyé par mail ainsi que tout document supplémentaire utile à l'analyse de la candidature, à l'adresse suivante : pierre-olivier.bertheau@province-sud.nc.

Tout dépôt par mail fera l'objet d'un accusé de réception.

La province Sud se réserve le droit de ne pas donner suite à une candidature incomplète ou insatisfaisante.

6. CALENDRIER

Les dossiers de candidatures complets doivent être adressés au plus tard le 17 mars 2023, à 16 h.

7. INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour tous renseignements supplémentaires concernant l'AMI, contactez :

Pierre-Olivier BERTHEAU, Chef de projet tourisme durable du service tourisme à la DDET
pierre-olivier.bertheau@province-sud.nc.

Claire GUEUNIER, Chef de service adjoint du service de gestion des aires protégées à la
DDDT claire.gueunier@province-sud.nc



PLAN D'ETAT DES LIEUX AU CAMP DES KAORI

Commune : MONT-DORE
Section : PIROGUES-WIGO
Lotissement : /
Parcelles/Lot : 21

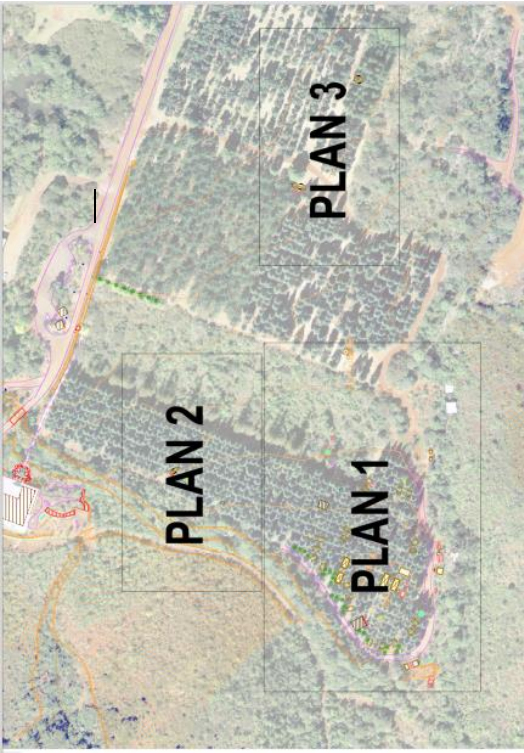
Echelle : 1/500

Précision : P3A3 Système Planimétrique : NGNCS193 Lambert NC
Système Altimétrique : NGNC
Dossier : SUD22_142
Date de levé : MAI 2018 - NOV 2022
Date d'édition : NOV 2022

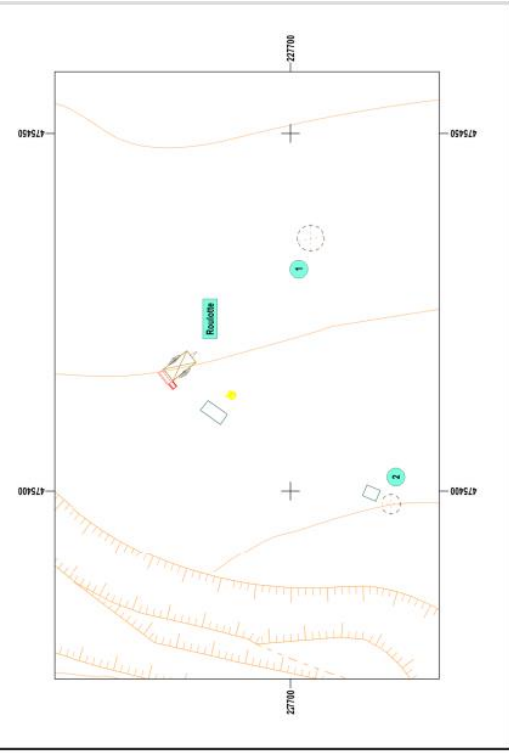
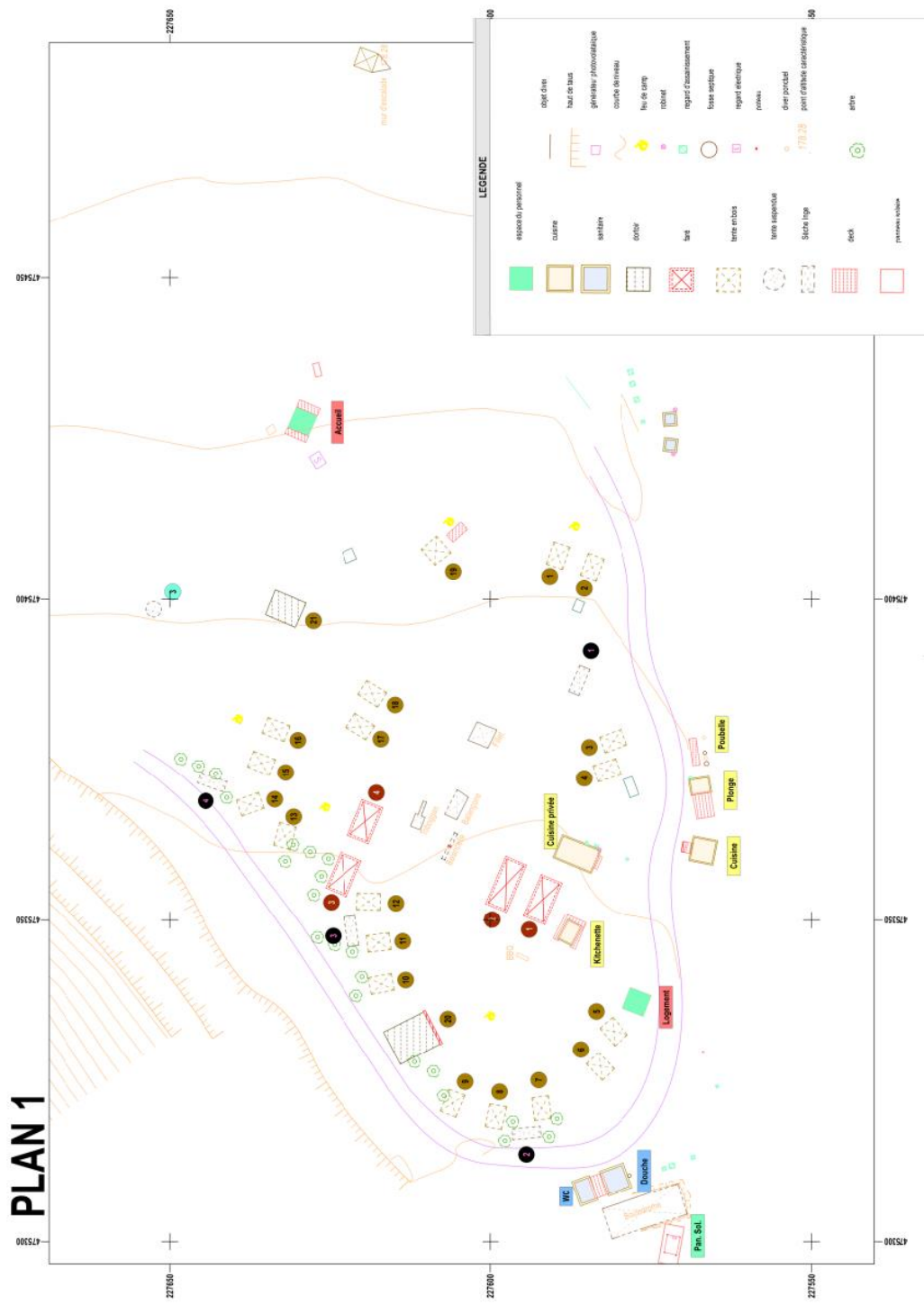
Adresse : 24, route de la baie des Dames
B.P.L1 98849 - NOUMEA CEDEX

Constructions	Designation	Surface
	Abri Fouballe	5 m2
	Accueil	12 m2
	BQ	1 m2
	Balancoire	1 m2
	Balancoire	8 m2
	Cuisine	12 m2
	Cuisine escalier	1 m2
	Cuisine privée	21 m2
	Cuisine privée terrasse	2 m2
	Cuisine terrasse	2 m2
	Deck 19	5 m2
	Douche	12 m2
	Faîné 1	25 m2
	Faîné 2	28 m2
	Faîné 3	21 m2
	Faîné 4	21 m2
	Faîné 5	14 m2
	Kitchenette	9 m2
	Kitchenette terrasse	9 m2
	Panneaux sol Accueil	2 m2
	Panneaux solaires	18 m2
	Plonge	6 m2
	Plonge terrasse	18 m2
	Roullette escalier	1 m2
	Roullette terrasse	2 m2
	Sèche-linge 1	7 m2
	Sèche-linge 2	7 m2
	Sèche-linge 3	8 m2
	Sèche-linge 4	11 m2
	Tente	10 m2
	Tente suspendue 2	6 m2

Constructions	Designation	Surface
	Tente suspendue 3	5 m2
	Terrasse Accueil 1	4 m2
	Terrasse Accueil 2	4 m2
	Terrasse sanitaires	8 m2
	Tiny House 1	19 m2
	Tiny House 1 Deck	13 m2
	Tiny House 2	14 m2
	Tiny House 2 Deck	8 m2
	Tiny House 2 WC	8 m2
	Dortoir 20	39 m2
	Dortoir 21	21 m2
	Tente 01	10 m2
	Tente 02	10 m2
	Tente 03	9 m2
	Tente 04	10 m2
	Tente 05	10 m2
	Tente 06	9 m2
	Tente 07	9 m2
	Tente 08	9 m2
	Tente 09	10 m2
	Tente 10	9 m2
	Tente 11	9 m2
	Tente 12	10 m2
	Tente 13	10 m2
	Tente 14	10 m2
	Tente 15	10 m2
	Tente 16	10 m2
	Tente 17	10 m2
	Tente 18	10 m2
	Tente 19	10 m2



PLAN 1



PLAN 3

